

A decorative graphic on the left side of the page, consisting of a dense array of vertical lines in various colors (red, blue, yellow, green) against a dark background, resembling a stylized cityscape or a data visualization.

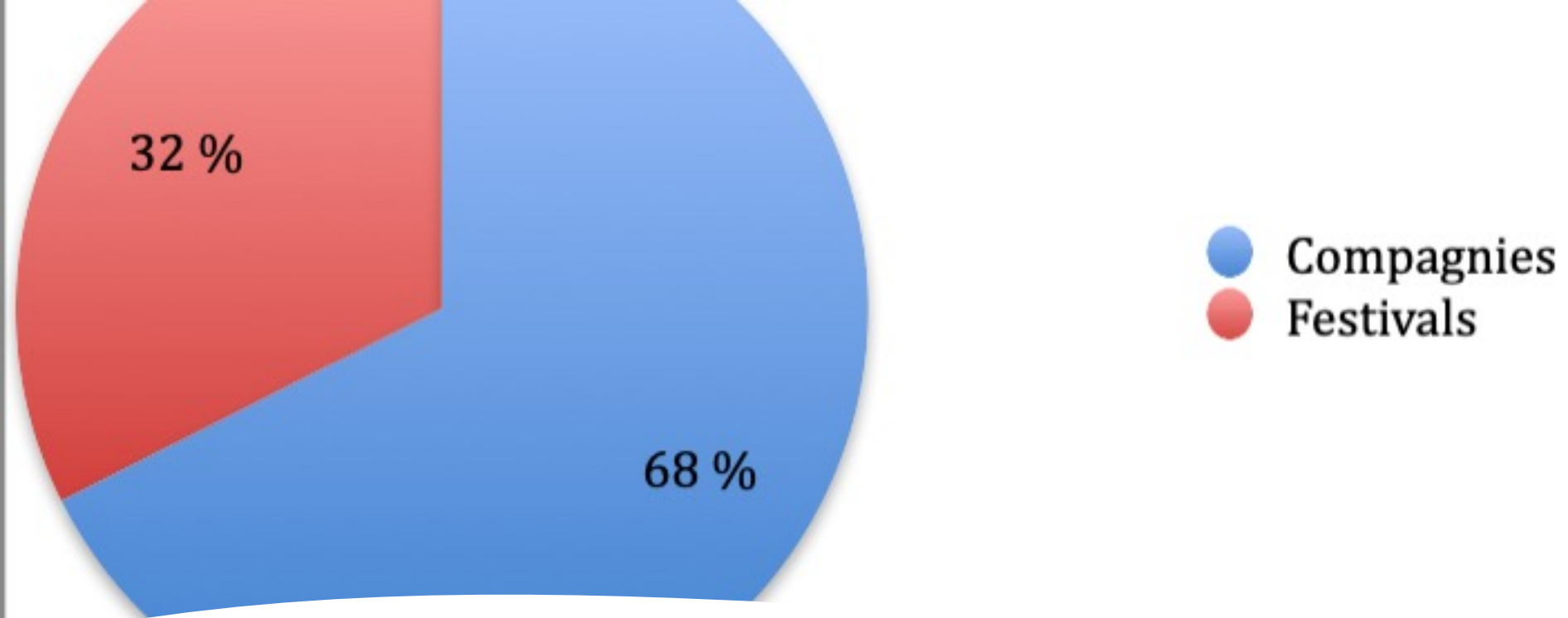
FEDERATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE

PANORAMA DE CRISE

Enquête Flash 2022/23

ENQUETE TELEPHONIQUE AUPRÈS
DE 37 STRUCTURES

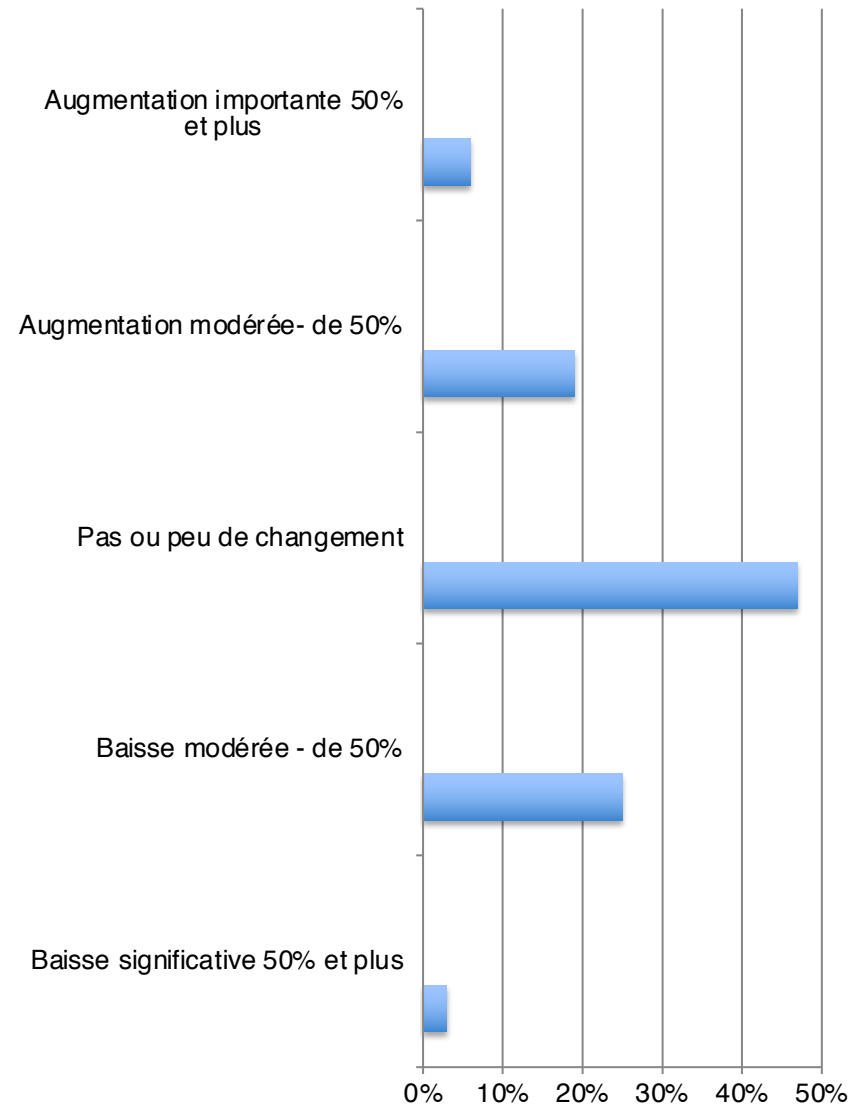
Réalisée entre du 5 au 14 avril 2023



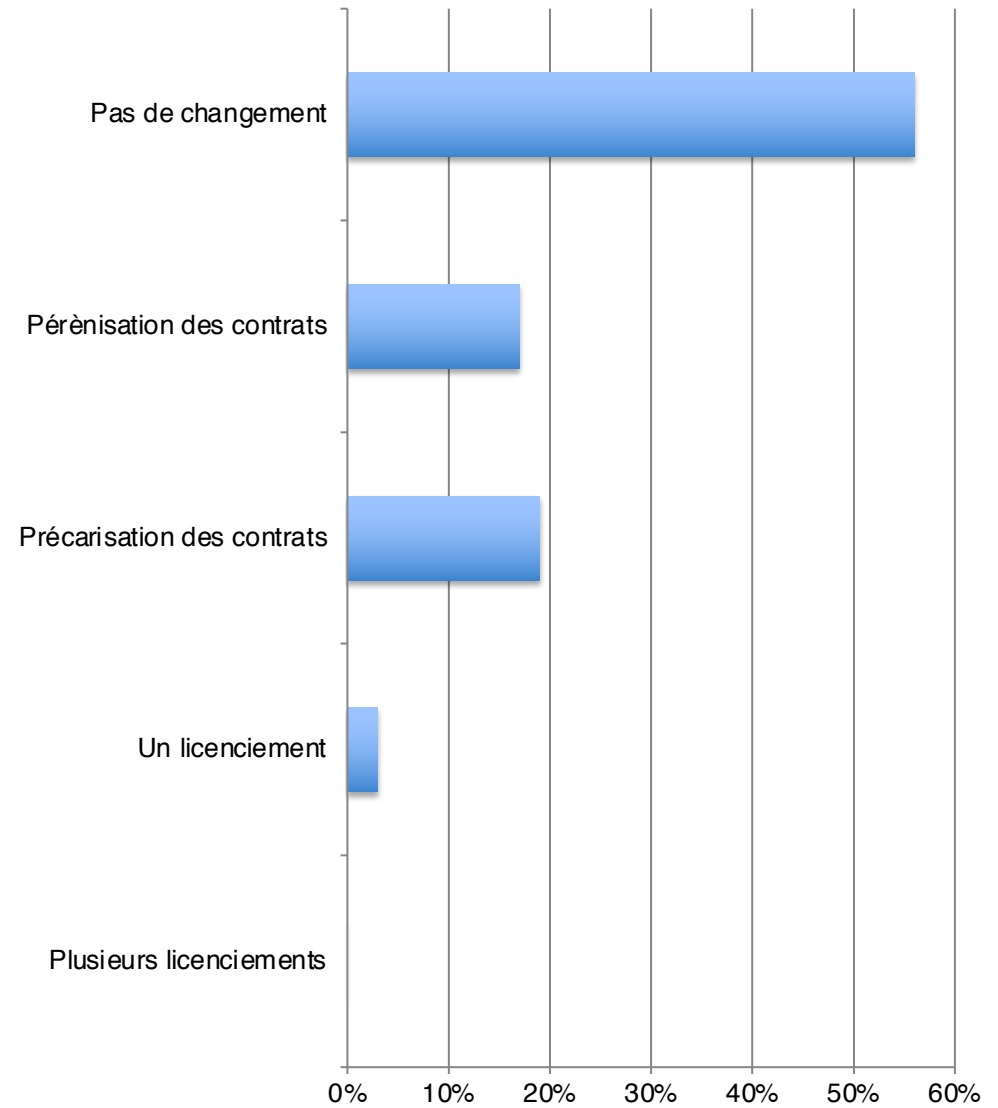
- 37 structures ont pu être interrogées :
- 25 compagnies dont 3 ont un lieu et/ou des activités annexes
- 12 festivals dont 5 portés par des lieux essentiellement des CNAREP(s) (4)

- Sur ces 37 structures :
- 18 ont répondu aux enquêtes OPP 2019 / 2020 et 2021
- 19 n'ont répondu qu'à 2 années sur les 3

Quelle est l'évolution des finances 2022 ?



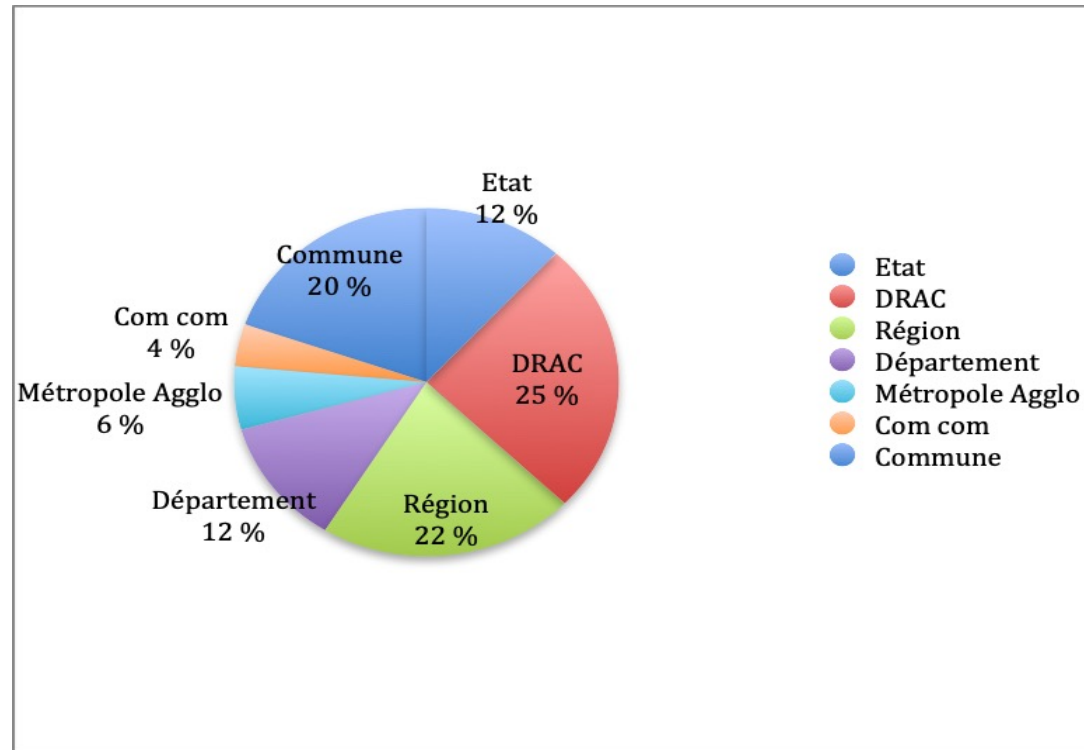
Quel impact sur l'emploi ?



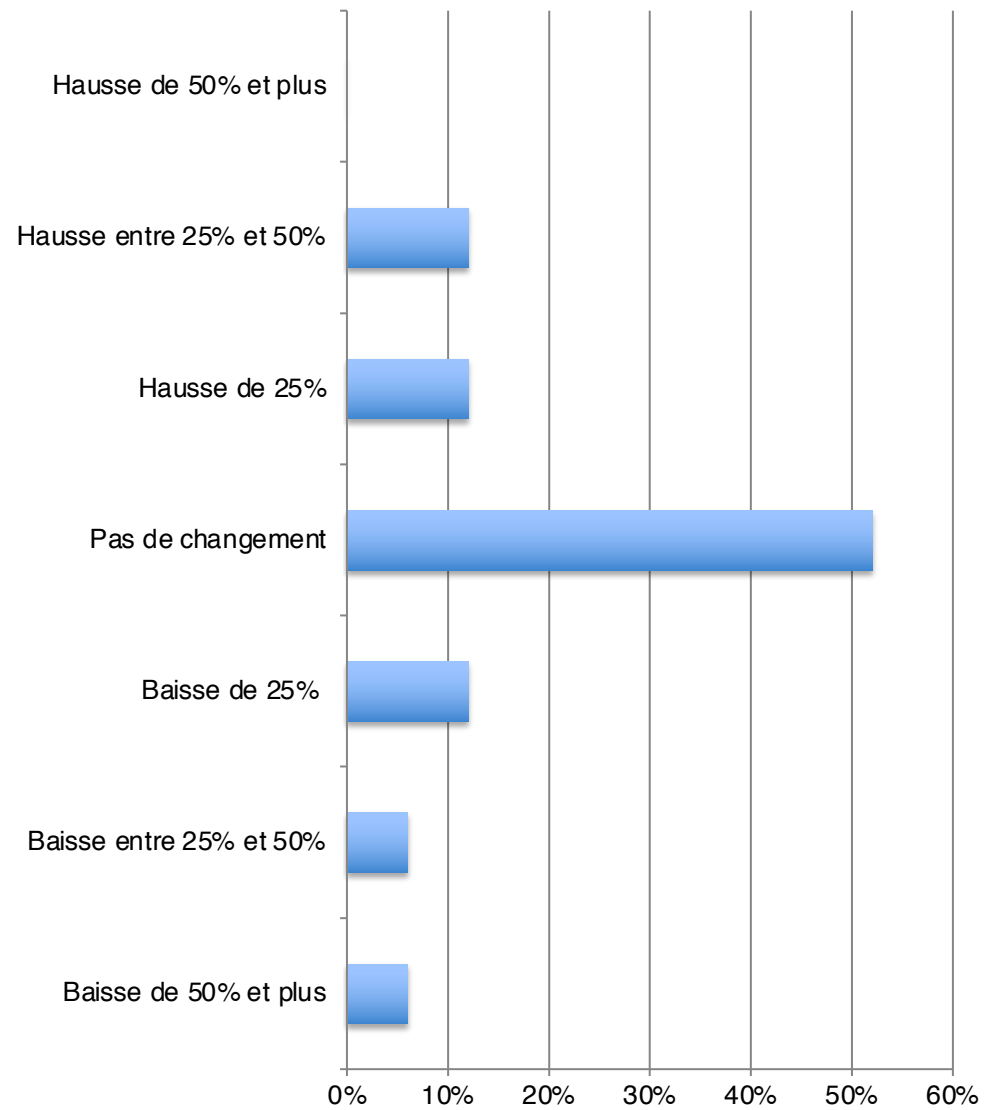
Êtes-vous conventionnés ?

C'est dans les 18 répondants aux 3 enquêtes que l'on trouve la majorité des structures conventionnées.

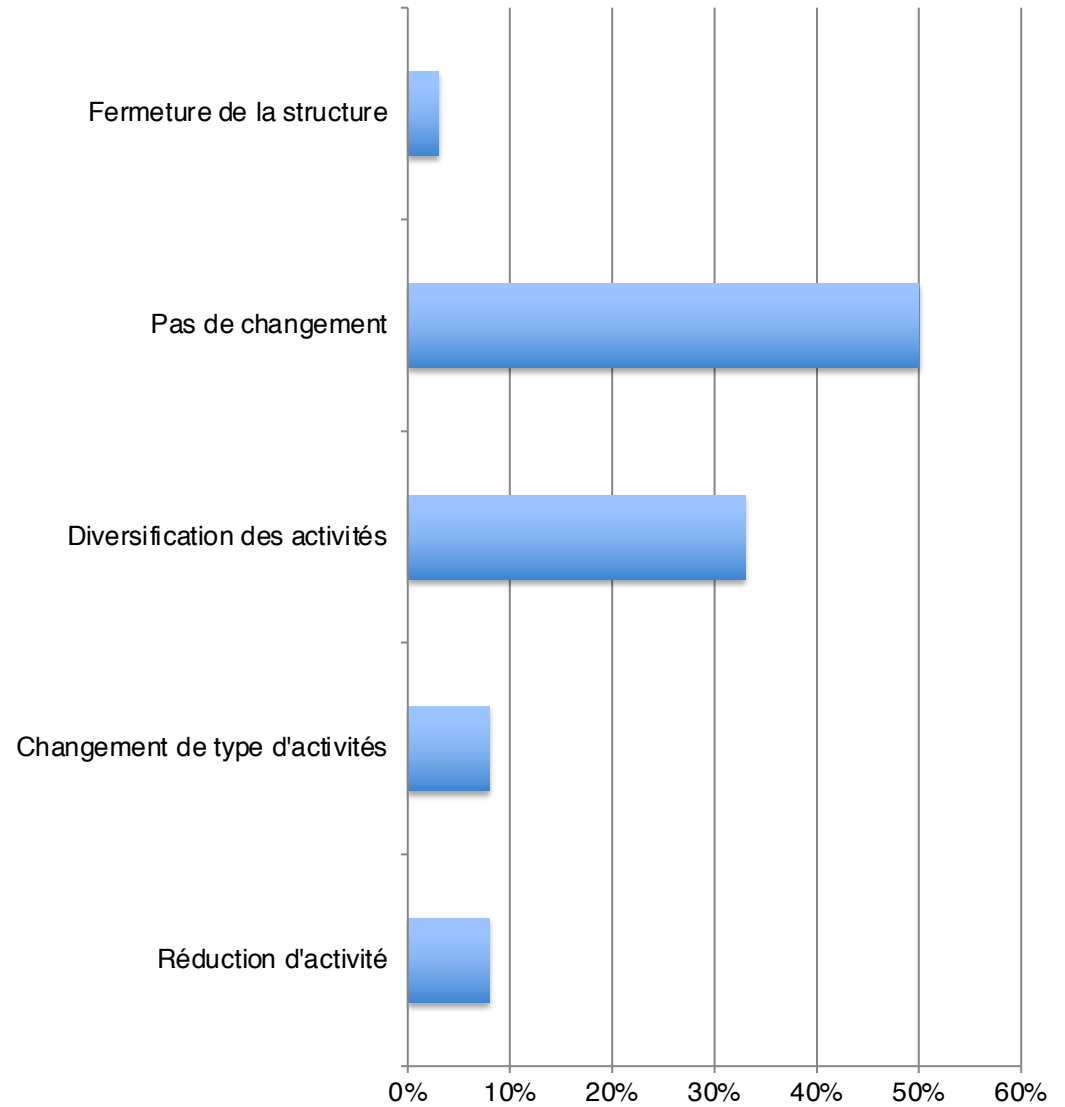
Le panel des 19 répondants rassemble principalement des structures plus fragiles, moins subventionnées et pour lesquelles le recours à la multi-activité s'avère être la source de l'équilibre budgétaire



Constatez-vous une évolution de votre(vos) conventionnement(s) ?



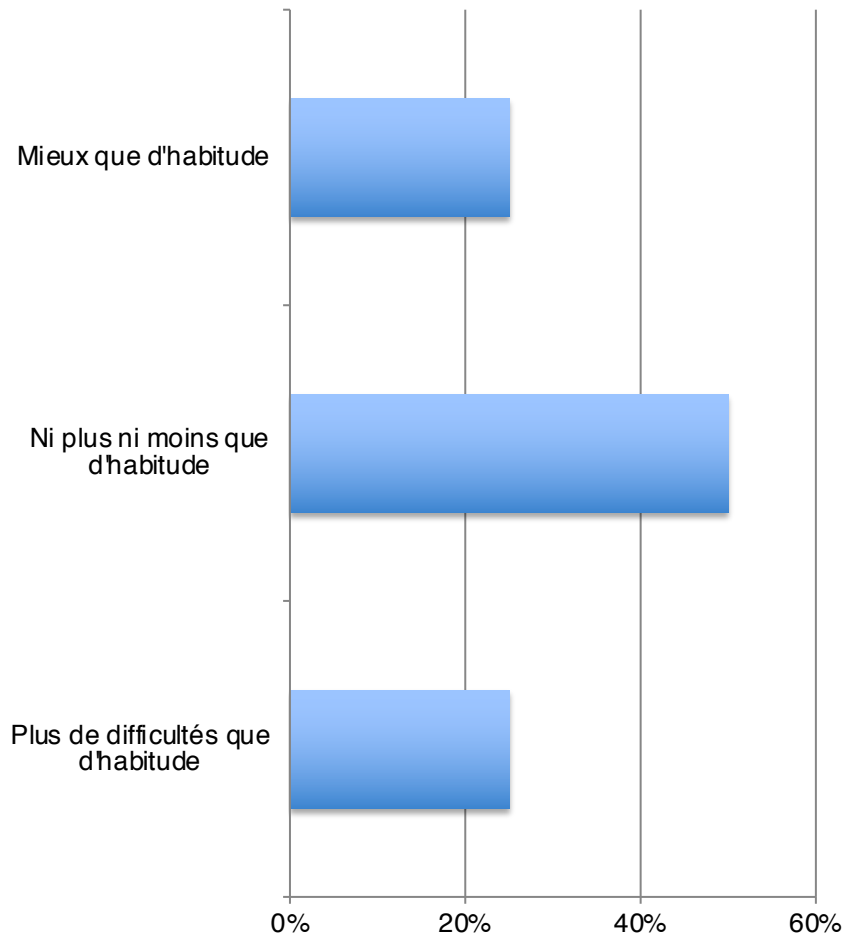
Comment envisagez-vous l'avenir de votre structure ?



FESTIVALS

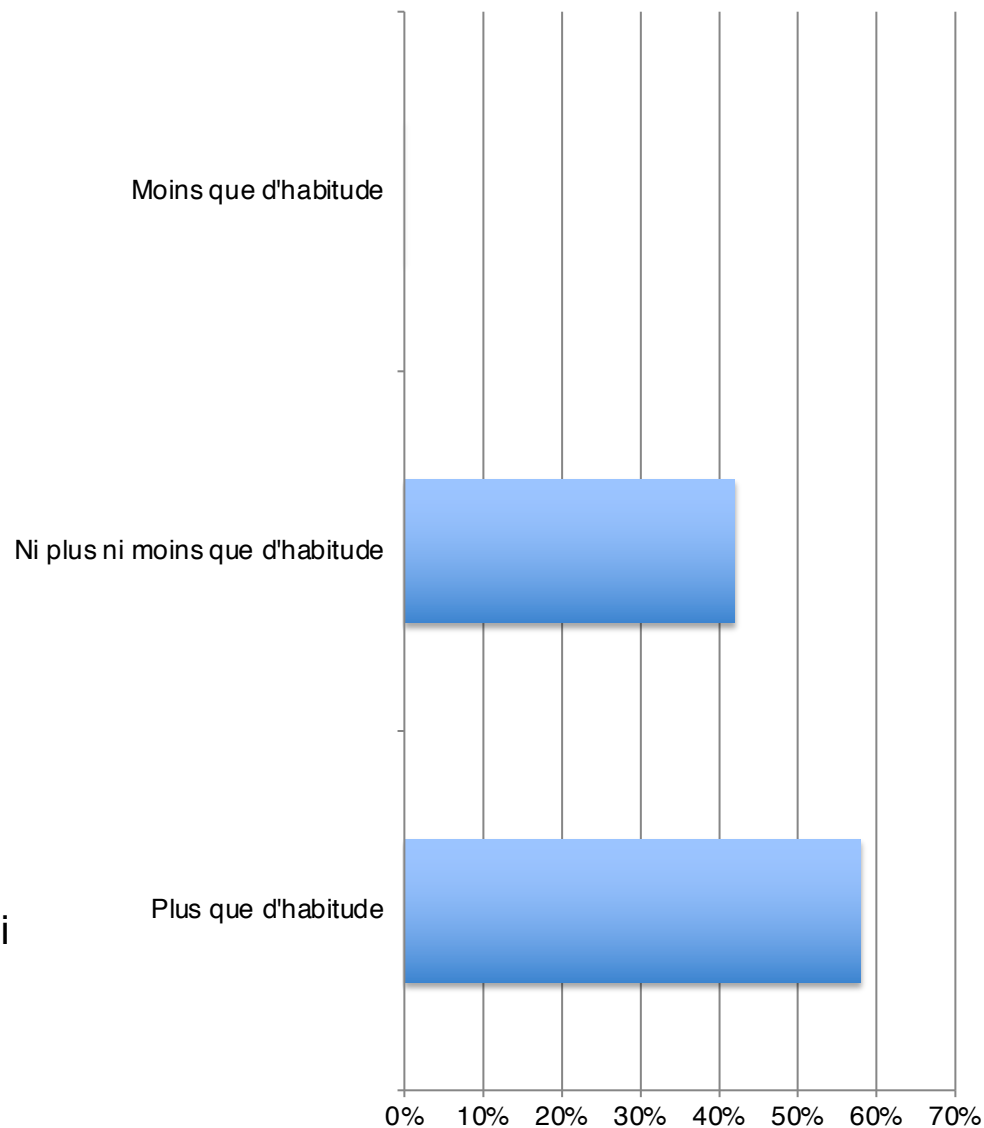
Comment se passe la programmation ?

A une exception près, les Festivals sont portés par des lieux



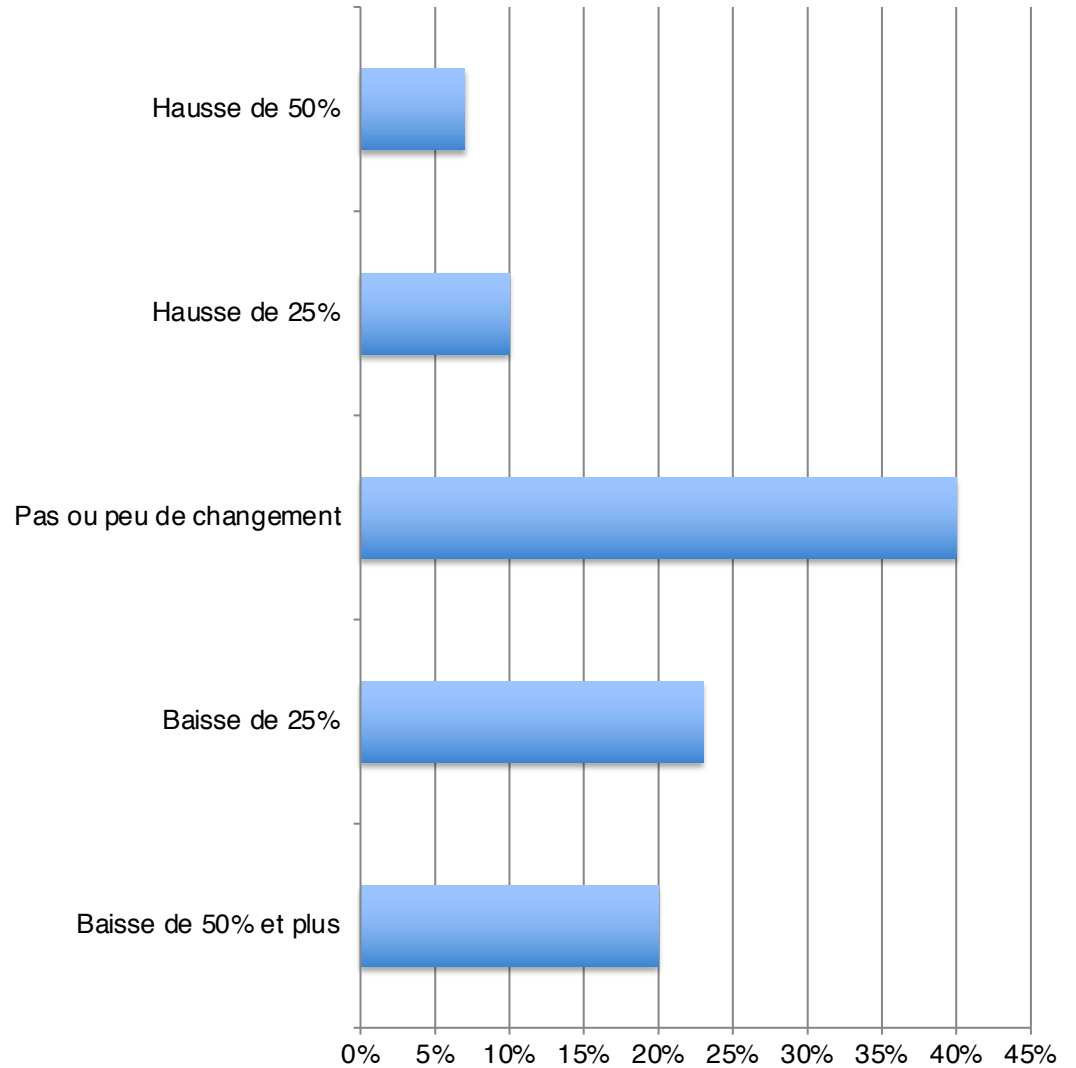
Y'a-t-il des doutes sur les financements ?

Les Festivals constatent tous une augmentation des charges structurelles qui diminue mécaniquement leurs budgets artistiques.



COMPAGNIES

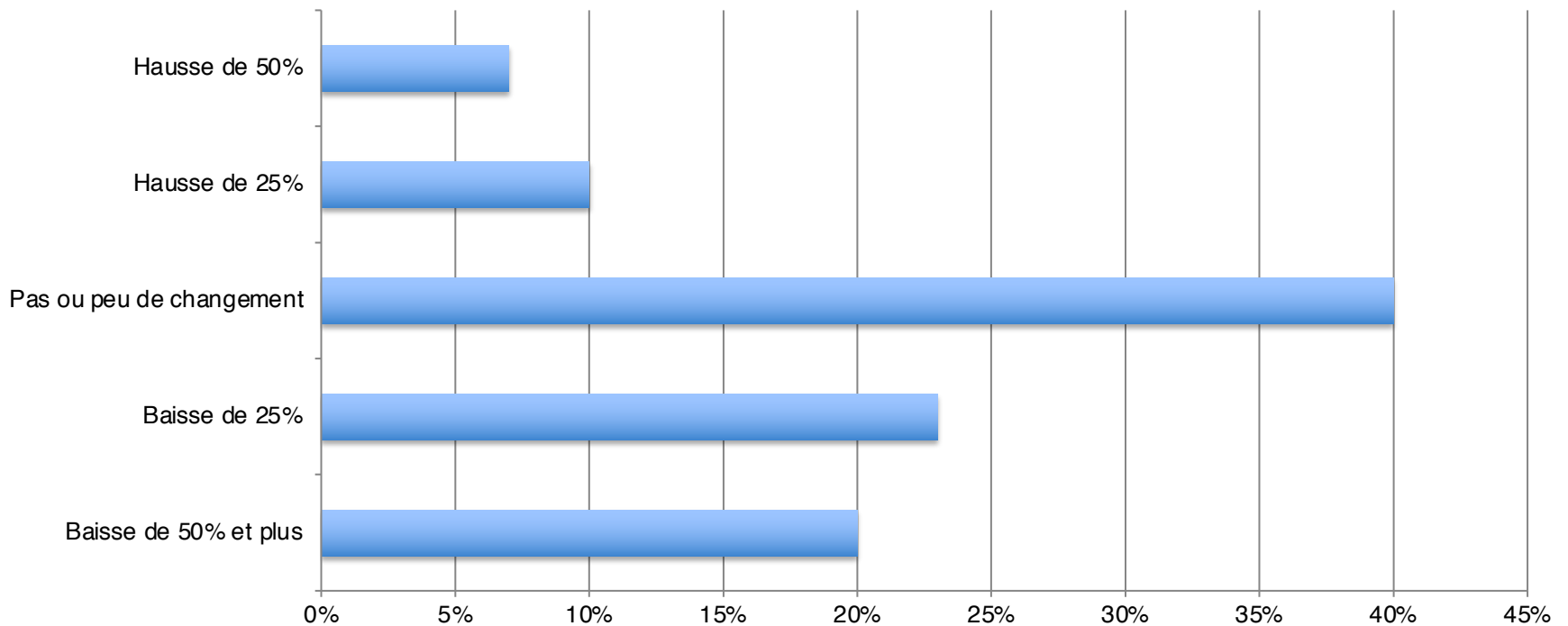
Quelle est l'évolution du nombre de dates par rapport à l'avant COVID ?



43% des compagnies annoncent une baisse du nombre de dates de 25% et plus.

Quelle est l'évolution du nombre d'options par rapport à l'avant COVID ?

62% des compagnies annoncent une baisse de plus de 25% du nombre d'options 2023



Synthèse

Etat des lieux 2022

Si majoritairement l'année 2022 semble s'être déroulée sans forte baisse des financements, on voit que les baisses constatées impactent plus durement (et plus durablement ?) les 19 structures de la 2^{ème} moitié du panel.

Plus de la moitié des 37 structures indiquent peu ou pas de changement, mais, pour certaines, disent avoir recours à d'autres types de financements liés pour la plupart à de nouveaux types d'appels à projet. Cette tendance est plus marquée en Région Ile de France (portée par les JO 2024) mais commence à émerger dans le fonctionnement des Communauté de Communes, d'Agglomérations et dans les Métropoles. Ces changements induisent des transformations dans la composition des budgets et serait à rapprocher du constat de l'effondrement des fonds propres, constaté dans l'enquête OPP 2021. Ces nouveaux types de financements (pas d'achat de spectacles mais financement d'un contrat d'intervention) ont contribué à garder l'équilibre en 2022.

Les lieux, cependant, font état d'une augmentation des coûts structurels ayant pour conséquence une diminution des budgets artistiques, conduisant soit à une discussion à la baisse sur les contrats de cession, soit à une réduction de la programmation.

A budget constant, l'inflation, en hausse continue depuis plusieurs mois, induit en réalité une baisse de moyens financiers pour toutes les structures.

Les reports des spectacles ont continué en 2022 pour les compagnies.
L'emploi n'a pas, en 2022, été significativement impacté.

Et 2023

L'année s'annonce très difficile. Toutes les personnes enquêtées sont dans un état de très grande inquiétude!

La visibilité des budgets est quasi inexistante, à l'exception des CPO engagées sur plusieurs années, mais les CPO en renouvellement sont annoncées à la baisse avec un cas particulier en Région AURA : le Président de Région ne veut plus signer des CPO sur le modèle Etat, il tente une rédaction de CPO propre dont on voit mal comment l'Etat l'accepterait, cela risque donc de geler ces CPO en attendant qu'une solution soit trouvée.

Les festivals qui bénéficiaient de sponsoring en nature ou en apport de fonds constatent une baisse drastique de ces financements. Certains songent à mettre en place une billetterie, d'autres l'ont déjà fait.

Tous les autres financements, pour tous types de structures sont en attente de confirmation.

Côté compagnies, nombre d'entre elles indiquent des baisses supérieures à 40 voire 50% de leurs budgets par rapport à 2021 et 2022. Cette situation les impacte lourdement et les place en grande fragilité car les contrats sont moins nombreux et de plus se signent ou s'annulent en dernière minute. Au désengagement constaté des collectivités territoriales s'ajoute la baisse des achats, préachats et co-productions. L'impact sur l'emploi est jugé majeur.

Conclusion

Les aides à l'emploi complétées par les différents fonds de soutien ainsi que la bonne gestion des reports de programmation ont correctement effacé les effets de crise en 2020 / 2021 et 2022.

On constate cependant qu'aucun type de structure n'a retrouvé, en 2022, son équilibre budgétaire de 2019.

Pour palier l'effondrement de leurs ressources propres, les structures ont amorcé une diversification, voire un changement de leurs activités. Elles sont de plus en plus nombreuses à répondre à des appels à projet. Certains sont conjoncturels (JO 2024) mais on constate, dans différents types de collectivités territoriales et de la part de l'Etat, une tendance à recourir de plus en plus à ce type de contrats, entraînant un fléchissement à la baisse des subventionnements.

Un maintien des financements à l'identique ne permettra pas à nos structures d'absorber la hausse des coûts liés à l'inflation, à la hausse des salaires et aux surcoûts énergétiques. On assiste déjà à une diminution significative des budgets artistiques, due à l'augmentation des coûts structurels. L'effet sur le fonctionnement 2023 s'annonce majeur pour les compagnies.

Le fléchissement à la baisse des subventions, amorcé en 2022, conjugué au nombre grandissant d'annulations des options de contrats portés par les collectivités territoriales pour 2023, laisse présager d'une rétractation forte des activités du secteur, à moins qu'une transformation rapide et concertée n'intervienne dans les Politiques Publiques spécifiques aux Arts de la Rue et de l'Espace Public.